

SOCIÉTÉ La suite de notre série sur la France face à la montée des multiculturalismes

Les risques supposés du communautarisme gay

Le débat sur le « *communautarisme homosexuel* » est, en France, un débat récent. Récurrent dans les problématiques sur l'ethnicité et l'identité, histori-

comme Gilles Kepel, Pierre-André Taguieff ou Michèle Tribalat qui ont montré comment des logiques communautaires sont à l'œuvre en France, par exemple autour des mouvements de réislamisation de certaines banlieues. Mais il faudrait encore nuancer l'importance de ces phénomènes, comme le font ces auteurs, et voir surtout les progrès constants de « l'intégration » que démontrent également leurs études.

Cette problématique est-elle extensible à la question homosexuelle ? Et peut-on relier entre elles les identités ethniques, culturelles et de « genre » ? C'est le

aux discriminations économiques par exemple, pour ne rien dire du rapport à la famille, ces identités sont en fait très dissemblables. Vouloir les relier sous la même définition, pour les enrôler dans la même manif, n'en reste pas moins un amalgame.

Pour être singulier, le communautarisme homosexuel existe cependant et le débat sur les risques qu'il peut engendrer paraît donc légitime. Si cette tentative communautaire est plus hésitante qu'on ne le dit, et certainement plus diffuse, il paraît nécessaire d'en pointer les dérives possibles et de ne pas négliger, le cas échéant, les effets pervers. La construction d'une vie gay autonome repliée sur elle-même, sans lien avec le « monde hétérosexuel » environnant, est quelquefois idéalisée par les activistes les plus radicaux du Marais. De même, les propos consternants d'un président d'Act Up lors du Sidaction 1996, l'apparition des drapeaux gays (*Rainbow Flags*) aux devantures des bars, le développement en France des « Gay & Lesbian studies », la multiplication des collections littéraires gays et la « *réhomosexualisation* » de certaines associations de lutte contre le sida peuvent être des indices d'un certain repli identitaire des gays français.

Mais cette tentative ne forme pas un mouvement, ni un risque très menaçants. Personne ne peut sérieusement craindre en France que les gays quittent la République, transforment le Marais en État-Sodome, versent dans le séparatisme ou « battent monnaie » ! Le communautarisme homosexuel semble d'ailleurs en net déclin depuis l'adoption du Pacs, alors qu'il paraissait plus dans l'air du temps au milieu des années 90 lorsque la pression de l'épidémie du sida, cumulée à l'absence de droits pour les couples homosexuels, incitait les gays à se souder autour de positions communautaires dures.

De tous les effets possibles du communautarisme gay, les seuls qui semblent véritablement tangibles en France, et pourraient à terme susciter d'éventuelles menaces, semblent en outre moins viser « la République », que les gays eux-mêmes. Désormais des structures communautaires existent (centres gays et lesbiens, Lesbian & Gay Pride, radios et presse communautaire...) et elles sont quelquefois tentées de produire en messages d'injonction des slogans militants. Le danger, si danger il y a, ne concerne donc pas tant la République, que les intéressés eux-mêmes priés de se comporter en « bons » homosexuels, c'est-à-dire d'« avouer » leur homosexualité, de faire leur *coming out* ou d'afficher leur « fierté ». Or, aucun homosexuel n'est obligé, me semble-t-il, de suivre aveuglément ces consignes. Langage beaucoup entendu, souvent tenu contre les homos, et, aujourd'hui, prétendument renversé à leur profit. On doit certes préférer la vérité au mensonge, la visibilité à l'invisibilité, la Gay Pride aux mariages de complaisance et le radicalisme des années 70 à l'hypocrisie des années 50 ; mais encore une fois, il y a de nombreuses voies, des formes diverses de courage, et tout discours imposé apparaît paradoxal et quelque peu navrant.

La dictature de la majorité n'est pas plus enviable que la dictature des minorités

« La véritable libération signifie se connaître soi-même, et ne peut souvent être réalisée par l'intermédiaire d'un groupe, quel qu'il soit », affirmait d'ailleurs le philosophe Michel Foucault. Voilà pourquoi, il faut privilégier l'individu avec son libre choix, sur le groupe et ses consignes : chaque homosexuel doit avoir la liberté de se construire lui-même et doit être libre de maîtriser seul son rapport au monde.

Cela étant écrit, il semble que pour une large part, il y ait une critique abusive du communau-

tarisme gay. En 1996, lorsque les homosexuels revendiquaient le « *contrat d'union sociale* », ancêtre du Pacs, le garde des Sceaux de l'époque, Jacques Toubon refusait publiquement à l'Assemblée nationale cette innovation juridique : « *Je vous le dis très clairement, le gouverne-*

saient d'être des citoyens de seconde zone. C'est en cela que le Pacs, dont il faut rappeler qu'il s'adresse à tous les couples non mariés quelle que soit leur sexualité, est particulièrement anticomunautaire. Un républicain conséquent devrait donc le défendre avec ferveur !

Il faut privilégier l'individu avec son libre choix, sur le groupe et ses consignes

ment [d'Alain Juppé] n'est pas favorable à la discussion et à l'adoption de [cette] proposition de loi parce que l'ordre public s'y oppose... Il n'est donc pas question de créer le *Contrat d'union civile*, il est au contraire question de favoriser dans le pays les mariages et les naissances pour que la France soit plus forte » (JO, 30 novembre 1995). Et quand la SNCF offrait aux couples homosexuels, comme elle le faisait pour tous les couples, y compris les concubins hétérosexuels, des réductions tarifaires, l'éditorialiste Alain-Gérard Slama critiquait aussitôt, dans *Le Figaro* (20 mai 1996), cet « *individualisme tribal* [...] mal idéologique qui ronge notre société ».

Ces réactions, pour être légitimes en leur principe (on peut tout à fait vouloir défendre une politique familiale ambitieuse ou dénoncer le principe du « tribalisme »), paraissent cependant injustes. Et prétendre tirer argument du Pacs ou des tarifs couples de la SNCF pour dénoncer le communautarisme homosexuel est un raisonnement biaisé. Car les homosexuels n'entendaient pas, alors, bâtir un nouvel ordre juridique fondé sur un quelconque droit à la différence dont on sait qu'il peut, en effet, conduire rapidement à la différence des droits. Non, avec le Pacs, les homosexuels, en bons élèves de la République, défendaient seulement des droits universels et refu-

Au fond, la critique du communautarisme est trop souvent une argumentation abusive permettant à

des républicains rigides d'affirmer leurs idées à bon compte. Ce républicanisme incantatoire, négateur des réalités sociales et des projets de vie différents, est aussi critiquable que le communautarisme aveugle contre lequel il prétend lutter. Il me semble même que de telles argumentations d'apparence républicaines, falsifient en fait la belle idée de République et dissimulent mal leur objectif d'interdiction des manifestations d'identité et d'éradication de la diversité.

Voilà pourquoi il nous faut continuer à rechercher une articulation harmonieuse pour vivre ensemble avec nos différences, quête difficile mais nécessaire, laquelle passe inévitablement par le refus des tentations uniformatrices et identitaires. La dictature de la majorité n'est pas plus enviable que la dictature des minorités.

C'est à ce prix qu'on pourra inventer un nouveau modèle : un État moderne hospitalier à « l'autre » et protecteur, non des groupes, mais des individus. Des individus qui ont des ressemblances et des différences. Et des droits.

* Ecrivain et chercheur, a publié *Le Rose et le Noir, Les Homosexuels en France depuis 1968* (réédité en poche, « Points » Seuil, automne 2000, avec une histoire détaillée du Pacs et une postface autour du débat sur le communautarisme), Frédéric Martel fut, par ailleurs, ces dernières années, l'un des artisans du Pacs.

► DEMAIN : LES FEMMES VICTIMES DU COMMUNAUTARISME ?

PAR FRÉDÉRIC MARTEL *

quement très lié à la question noire américaine et, depuis l'affaire du foulard islamique, à la question des banlieues et de l'immigration en France, la défense ou la critique du « *communautarisme* » s'est élargi au cours des années 90 aux autres « *minorités* ». Non sans amalgames.

Car le communautarisme n'est pas un épouvantail que l'on peut brandir à tort et à travers, ni une arme polémique : c'est un concept philosophique et une idéologie. A l'individu abstrait, porteur de droits en tant que tel, et dépouillé de ses appartenances culturelles, ethniques ou sexuelles, les communautaristes opposent un autre sujet de droit : la communauté. Le sujet n'est plus véritablement autonome : il s'inscrit dans une tradition, une histoire, il obéit à des liens prérationnels. Comme toutes les idéologies, le communautarisme prétend rattacher l'individu à un groupe dans lequel il est inséré, sinon subordonné : l'identité est pour une part collective, et le groupe a, en tant que tel, des droits collectifs. Comme toutes les utopies encore, cette appartenance tend à devenir la donnée primordiale de l'existence.

Une fois esquissé à gros traits les termes du débat théorique, se posent alors deux questions : le risque communautaire ainsi défini, et plutôt américain (et indien) dans son inspiration, existe-t-il en France ? Et d'autre part : ce communautarisme peut-il s'appliquer aux homosexuels ?

Le premier point a fait l'objet de commentaires multiples et souvent convaincants. Il suffit de rappeler les analyses d'auteurs

Si elles peuvent dialoguer entre elles, les identités ethniques et sexuelles ne reposent pas sur les mêmes logiques

second point du débat celui qui nous occupe ici.

Certains « *conservateurs* » répondent par l'affirmative en dénonçant dans un même mouvement tous les fossoyeurs potentiels de leur République idéalisée : certains « *progressistes* » les rejoignent également, mais pour des raisons opposées : ils espèrent faire nombre en bâtissant une grande coalition des minorités, comme hier le PSU d'Huguette Bouchardeau (1,1 % au premier tour des présidentielles de 1981). Le Parti communiste « *attrape-tout* » de Robert Hue y croit par exemple, comme l'association Act Up, certains Verts et même le sociologue Pierre Bourdieu qui a recommandé aux homosexuels de se mettre « *au service du mouvement social dans son ensemble* » et se placer à « *l'avant-garde* » des mouvements politiques subversifs (*La Domination masculine*).

Une stratégie politique n'est pas forcément une idée intellectuellement pertinente. Car, si elles peuvent dialoguer entre elles, les identités ethniques et sexuelles ne reposent pas sur les mêmes logiques. Dans leur rapport à l'histoire, au langage ou